

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 14 AVRIL 2020

Tenue par visioconférence et par téléphone

La séance débute à 18H30

À laquelle sont présent(e)s

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. Stéphane Beauregard
Mme Marie-Eve Massé
M. François Légaré
M. Michel Massé

Formant quorum complet sous la présidence de M. Stéphane Beauchemin

Sont également présent(e)s :

Secrétaire-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin
Représentants du service d'incendie M. Guy Cusson, directeur
M. Pascal Hébert, Assistant-directeur

Suite à un moment de recueillement, l'assemblée est ouverte.

En raison de la pandémie de COVID-19, Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence sanitaire afin de protéger la population. Donc en vertu de l'arrêté 2020-04 du 15 mars 2020, cette séance est exceptionnellement convoquée pour être tenue par visioconférence et par téléphone.

Suite à l'annulation de la séance régulière qui était prévue le 24 mars 2020, la majorité des points qui devaient y être traités sont présentés à la présente séance régulière du CA.

476-04-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 14 AVRIL 2020

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, d'adopter l'ordre du jour du mardi 14 avril 2020, tel que présenté. Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

477-04-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 14 JANVIER 2020

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 14 janvier 2020, tel que rédigé.

Adoptée

478-04-2020

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS : JANVIER/FÉVRIER 2020 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES --JANVIER/FÉVRIER 2020

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire janv. 20 av % vac. & formation)	11 230.81 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - janvier 2019)	283.60 \$

331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Services téléphoniques)	75.88 \$
339	Receveur générale Canada-Industrie Canada (Autorisation télécommunication)	928.98 \$
345	La Pensée de Bagot (Publication - Cap sur l'emploi)	402.41 \$
414	Municipalité du Village de Roxton Falls (Services administratifs)	4 240.75 \$
422	Groupe Ultima (Ajustement assurance-taxes)	68.00 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide le 13/01/2020 - chemin de la Grotte/route 139)	321.57 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Cylindres d'air, recharges, essais et extincteurs)	114.16 \$
526	ARÉO-FEU Ltée (Essai ARA)	1 216.72 \$
610	APAM (Cotisation 2020)	440.00 \$
641	Visa Desjardins (Achat de cordage)	184.36 \$
641	Aréo-Feu Ltée (Achat de lance à brume et acc. - Loisirs)	392.07 \$
650	Chaussures Belmont Inc. (Pantalon cargo)	63.48 \$
670	BuroPro Citation (Fourniture de bureau)	117.94 \$
692	Marché Tradition (Articles ménagers)	22.96 \$

VÉHICULES

525	Rox-Métal Inc. (Changement d'huile et filtres - rescue)	372.50 \$
525	Pièces d'auto Acton Roxton Inc. (Remplacement de batterie sur #584)	462.16 \$
631	Dépanneur Les Frères Claude (Essence)	77.66 \$
965	SAAQ (Renouvellement - immatriculation)	5 031.46 \$

BÂTIMENT

511	Hudon et Fils Inc. (Vérification de porte, opérateurs de portes et temps)	3 535.83 \$
511	Cimon Bouchard Inc. (Réparation système de chauffage/chaudière)	113.26 \$
632	Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	1 304.94 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	473.16 \$

IMMOBILISATIONS

725	Sécurité Maska Inc. (Cylindre MSA aluminium)	648.46 \$
725	ARÉO-FEU Ltée (Support à lunettes et lampes)	772.95 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **32 896.07 \$**

ENCAISSEMENTS

04-02-2020	Anthony Maheu Dufresne (Remb. Feu auto - prévention)	425.00 \$
------------	--	-----------

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **425.00 \$**

478-04-2020

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Il est secondé par Michel Massé
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

479-04-2020

**ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS FÉVRIER/MARS 2020 –
AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES**

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES - FÉVRIER/MARS 2020

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire février 20 av % vac. & formation)	3 401.54 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - février 2019)	88.60 \$
281	Pièces d'auto Acton Roxton Inc. (Respirateur N95)	27.36 \$
321	Poste Canada (Achat de timbres)	110.73 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Services téléphoniques)	96.44 \$
454	Commission Scolaire des Chênes (2e vers. Formation Pompier I)	1 412.00 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Extincteur recharge et cylindres d'air comprimé)	888.07 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Recharge extincteur citoyen)	22.43 \$
692	Visa Desjardins (Achat chez Super C)	5.75 \$
<i>VÉHICULES</i>		
525	Pièces d'Auto Acton Roxton Inc. (Filtre à air & lave-glace)	119.11 \$
631	Dépanneur Les Frères Claude (Essence)	12.35 \$

<i>BÂTIMENT</i>		
451	Alarme Fontaine Inc. (Service de surveillance 2020/2021)	149.47 \$
511	Alarme Fontaine Inc. (Batterie pour alarme)	71.86 \$
632	Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	937.43 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>7 343.14 \$</u>

ENCAISSEMENTS

18-02-2020	Municipalité de Béthanie (Quote-part 2020 - 1er vers.)	7 697.59 \$
31-01-2020	Les Loisirs de Roxton Falls (Remb. achats de boyaux chez AREO-FEU Ltée)	358.01 \$
07-04-2020	Roger Dugrenier (Remplissage d'extincteur)	20.50 \$
07-04-2020	Fonds de la Santé et de la Sécurité au Travail (Remb. Cotisation trop perçue)	380.92 \$
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		<u>8 457.02 \$</u>

479-04-2020

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
 Il est secondé par François Légaré
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

480-04-2020

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 14 AVRIL 2020 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES - AVRIL 2020

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire mars 2020 av % vac. & formation)	3 295.84 \$
200	Revenu Québec (Cotisations de janvier à mars 2020)	1 503.90 \$
200	Revenu Canada (Cotisations de janvier à mars 2020)	923.04 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - mars 2019)	25.21 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Services téléphoniques)	56.62 \$
670	Municipalité du Village de Roxton Falls (2 boîtes d'archives au déchetage)	21.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>5 825.61 \$</u>

ENCAISSEMENTS

07-04-2020	Municipalité du Canton de Roxton (1er vers. 2020: Q-part incendie)	29 864.33 \$
09-04-2020	Municipalité du Village de Roxton Falls (1er vers. 2020: Q-part incendie)	29 864.33 \$
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		<u>59 728.66 \$</u>

480-04-2020

Il est proposé par Stéphane Beauregard
 Il est secondé par Jean-Marie Laplante
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Que la facture de l'ACSIQ au montant de 954.29\$ se rapportant l'inscription du directeur au congrès 2020, soit retirée de la présente liste des comptes. Dû à la crise sanitaire, le congrès 2020 est reporté à l'automne 2020.

Que l'échéance de la facture no 72 émise au directeur relativement aux coûts se rapportant à la présence de sa conjointe au congrès de l'ACSIQ soit également reportée.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 14 avril 2020

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

481-04-2020

Directeur du service d'incendie : retour au travail le 16 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE suite à un arrêt de travail prolongé pour des raisons de santé, M. Guy Cusson a obtenu une confirmation de son médecin, à l'effet qu'il pouvait réintégrer son poste, à titre de directeur du service d'incendie à compter du 16 mars 2020;

CONSIDÉRANT QU'en l'absence du directeur, M. Pascal Hébert a occupé le poste de directeur du service d'incendie par intérim afin de diriger les opérations;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'approuver les changements suivants au sein des dirigeants du service d'incendie, soit :

- Que M. Guy Cusson réintègre son poste de directeur du service d'incendie.
- Que M. Pascal Hébert reprenne ses fonctions à titre d'assistant-directeur du service d'incendie.
- Ces changements sont rétroactifs et entrent en vigueur le 16 mars 2020.

Adoptée

482-04-2020

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE ET DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE PAR INTÉRIM

Monsieur Guy Cusson directeur du service d'incendie a fait mention d'une intervention qui est survenue en février 2020.

Points d'information transmis par M. Guy Cusson :

1. POINT IMPORTANT : dû à la crise sanitaire, les permis de brûlage sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Seuls, les feux réalisés dans les poêles extérieurs munis de pare-étincelles sont permis.
2. Entraide automatique annulée, à ce jour, le service d'incendie compte suffisamment d'effectifs pour répondre à ses besoins,
3. Depuis le début de la crise sanitaire, un dénombrement de tous les pompiers disponibles pour chaque service d'incendie faisant parti de l'entraide, est régulièrement effectué. Les résultats sont transmis par courriel à chaque directeur.

Points d'information transmis par M. Pascal Hébert, directeur par intérim :

4. Discussion avec le pompier #33, ce dernier est informé que s'il souhaite occuper à nouveau un poste de pompier volontaire, il devra refaire le processus de sélection mis en place pour l'embauche de tout nouveau pompier.
5. Considérant la fin du mandat de M. Pascal Hébert comme directeur du service d'incendie par intérim, il fait une conclusion des diverses tâches et points sur lesquels il a travaillé.

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport présenté d'une part par de M. Guy Cusson, directeur et d'autre part par M. Pascal Hébert, directeur par intérim et d'autoriser les décisions ainsi que les modifications et démarches qui en découlent.

Tous les membres du CA transmettent leurs sincères remerciements à M. Pascal Hébert qui a fait un excellent travail en l'absence de M. Cusson.

Les questions qui concernent le traitement salarial seront traitées ultérieurement, directement avec les personnes concernées et non par visioconférence.

Adoptée

Point no 9 Inscription du directeur du service d'incendie au 52e congrès annuel de l'ACSIQ qui est reporté à l'automne 2020;

Considérant les circonstances extraordinaires suscitées par la crise sanitaire du COVID-19 qui interdit tous les rassemblements de personnes, les membres du conseil d'administration ont pris la décision de reporté ce point à la prochaine séance régulière qui sera tenu en juin.

Point no 10 Projet de règlement #12-2020, Code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls : avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement;

Il a été demandé d'effectuer des vérifications au sujet de l'article 5.7 «Sobriété» lequel suscite différents points de vue. Ce point est remis à la prochaine séance du CA.

483-04-2020 Portes de garage de la caserne: installation de dispositifs de sécurité

CONSIDÉRANT QU'il a été constaté que les deux grandes portes de garage de la caserne ne comportent aucun dispositif de sécurité, lequel constitue à faire remonter la porte lorsqu'un mouvement est détecté;

CONSIDÉRANT QUE pour l'ajout de dispositif de sécurité fiable, la compagnie Hudon et Fils Inc. nous informe qu'il en coûterait un montant approximatif de 260\$ pour chaque porte, en ajoutant les coûts pour l'installation et les taxes de vente;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de mandater la firme Hudon et Fils Inc. à procéder à l'installation d'un dispositif de sécurité aux deux grandes portes de garage au coût de 260\$ par porte, plus les coût pour installation et les taxes de vente.

Adoptée

Point no 12 Nomination d'un vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2020;

Ce point est reporté à la séance à laquelle le rapport financier sera déposé par la firme FBL Sencrl.

Point no 13 Varia

Aucun point ne fût ajouté au varia.

Point no 14 :

Dossiers & correspondance

- FBL: dépôt des états financiers 2019 : courriel comprenant la copie annotée des états financiers 2019 ainsi qu'une présentation vidéo (sera envoyé par D. Coderre).
- GAPA du MSP – Simulation du calcul de l'aide financière se rapportant à la période de verglas du 12 & 13 janvier 2020.
- Michel Larouche consultants RH Inc. : offre de services globale 2020.
- Actions Secours Inc. : formation des secouristes en milieu de travail
- TEC – Transport Expert-Conseil Inc. – Conférence et formation sur le obligation des propriétaire-exploitants de véhicules qui ont un PNBV de 4500 kg et plus.
- MRC d'Acton : Services communautaires MRC Acton : ouverts ou fermés (suite au COVID-19)
- ADMQ : Fiche pratique du 07/04/2020 : différents sujets (suite au COVID-19)

484-04-2020

Levée de la réunion produite par visioconférence

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance réalisée par visioconférence à 19H35.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière